



## Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

# Championnat Individuel départemental de Pitch & Putt

Dimanche 25 mai 2014

GOLF DE MONT GRIFFON (PARCOURS DE L'ARBALETRIER)

Règlement 2014

Clôture des engagements : - **Dimanche 11 mai 2014** -

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## 1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront sur extranet avant le 11 mai 2014,

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Le droit d'inscription est de 30€ par joueur

Tarif préférentiel : 15€ pour les membres du golf recevant l'épreuve ainsi que pour les jeunes de moins de 18 ans licenciés dans un club ayant reçu en 2012, 2013 ou 2014 une compétition départementale (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, l'Isle Adam, Mont Griffon, PIGC, Seraincourt et St Ouen l'Aumône)

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent
- Classé

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) mineur(e)s devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée.

**Pour des questions d'aptitudes physiques au jeu de golf et d'autonomie sur le parcours, seuls les enfants nés en 2007 et avant seront autorisés à participer.**

*Le nombre total des inscriptions sera limité à 54 (Messieurs et Dames confondus).*

*Dans la mesure où les moins de 11 ans (nés après le 01/01/2004) ont déjà une compétition sur pitch&putt qui leur est réservée (Trophée des petits golfeurs), les autres catégories de joueurs seront prioritaires. Dans le cas où certains pourraient participer, ils seront sélectionnés en fonction de leur index.*

*En cas de dépassement, priorité sera donnée aux jeunes (hors moins de 11 ans) puis aux Dames.*

## **2) FORMULE DE JEU :**

*Stroke Play Brut / 18 trous*

## **3) MARQUES DES DEPARTS :**

*La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres.*

*La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres.*

*Les marques de départ seront communes à tous les joueurs.*

## **4) NOMBRE DE CLUBS**

*14 clubs maximum - application de la règle 4.4.*

## **5) PRIX :**

*Il sera offert :*

*3 Prix "Brut" série Messieurs et 1 Prix "Brut" série Dames*

*Un classement mixte spécifique pour chaque catégorie jeune (Poussins, Benjamins et Minimes) où le meilleur brut par catégorie sera primé.*

***En cas d'égalité**, pour la première place, les joueurs ex aequo seront départagés en fonction des 18,9,6,3 et dernier trou du tour conventionnel.*

## **ATTENTION**

- Le comité départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)*
- Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...***
- Si un joueur (se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.*
- Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.*